

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 31 janvier 2022

Monsieur le Président de la République,

Le 3 novembre dernier, je vous adressais, au nom du Conseil d'Administration de la FISAF (Fédération nationale spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel ou de troubles « Dys ») un courrier faisant état du sentiment des adhérents de la Fédération et, au-delà, des 700 000 professionnels de la Branche de l'accompagnement et du lien social, d'avoir été laissés, à l'issue du Ségur de la Santé, sur le bord du chemin.

Certes la question du pouvoir d'achat est un enjeu fort, avec une absence de revalorisation des salaires depuis plusieurs années et une précarisation croissante de certains professionnels du champ social et médico-social, mais le sentiment d'abandon trouve ses origines au-delà des revendications catégorielles.

Les démissions et les nombreux départs des professionnels sont aussi l'expression du désarroi vis-à-vis des situations des personnes fragiles qu'ils accompagnent : inégalités qui se creusent, difficultés d'accès aux droits communs (santé, école, travail, logement, loisirs...), diversité et illisibilité des politiques publiques territoriales, pauvreté durable, cloisonnement des acteurs, et déficit de prévention.

Depuis novembre, le Premier ministre a pris plusieurs initiatives : une mission confiée à Denis Piveteau sur la nécessaire quête de sens et de contenu pour une société plus inclusive, une autre mission confiée à Jean Philippe Viquant et à Benjamin Ferras pour préparer la future conférence sociale programmée désormais pour le 18 février. Ces initiatives étaient nécessaires mais, dans le meilleur des cas, elles produiront leurs effets trop tard au regard de la situation de crise profonde que traverse le champ social et médico-social.

Compte tenu, toute à la fois, du besoin de rétablir l'attractivité des métiers de l'accompagnement, de reconnaître les professionnels et de la nécessité de redonner confiance dans les politiques publiques, la FISAF fait appel à votre haute autorité, pour :

- Que soit annoncée, dès l'ouverture de la conférence sociale du 18 février, **des mesures salariales d'urgence ainsi qu'une enveloppe financière comparable**, en proportion, à ce qui a été octroyé dans le cadre du Ségur de la Santé.
- Ouvrir le chantier de création d'une « **vraie** » **5ème branche de protection sociale** garantissant universalité des droits, égalité de traitement, unité de gestion et financement par la solidarité nationale, pour les 15% de la population en situation de handicap, de perte d'autonomie, d'exclusion sociale.
- Engager, en concertation avec les acteurs concernés et la société civile, la préparation d'une **loi de programmation pour une société inclusive qui traitera de manière globale et cohérente** les enjeux d'accès à l'école, au travail, au logement, aux loisirs, à la santé... pour ceux qui aujourd'hui en sont exclus.

En vous remerciant de votre engagement pour ces grandes causes sociales de notre République et en me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Philippe Calmette



Président de la FISAF